



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 3538

Texte de la question

PRIME DE PARTAGE DES PROFITS

M. le président. La parole est à M. Jean Mallot, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean Mallot. Monsieur le Premier ministre, décidément votre gouvernement et votre majorité ont un problème avec le pouvoir d'achat des Français ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Le candidat Sarkozy de 2007 devait être le Président du pouvoir d'achat : c'est raté !

M. Alain Gest. Et la crise ? Vous l'avez oubliée ?

M. Jean Mallot. Votre majorité a voté en juillet une prime dite de " partage des profits ". Louable intention, effet d'annonce garanti ! Votre porte-parole de l'époque, M. Baroin, s'était même avancé en annonçant que les salariés toucheraient avant la fin de l'année une prime de 1 000 euros.

Le débat parlementaire a fait apparaître la vraie nature de cette mesure. Pour commencer, ne sont concernés que les salariés des entreprises versant des dividendes. Rien pour les autres, pourtant les plus nombreux ! Ensuite, cette prime n'est obligatoire - soi-disant - que dans les entreprises de plus de cinquante salariés ; et encore faut-il qu'elles aient augmenté leurs dividendes par rapport à la moyenne des deux exercices précédents ; bref, moins de 3 millions de salariés seraient concernés. Enfin, seule la négociation est obligatoire, pas la prime.

C'est votre miroir aux alouettes !

Quelques mois plus tard, la réalité vient confirmer nos craintes. Aucun salarié ne touchera 1 000 euros. Pour une majorité d'entreprises, le montant se situera entre 150 et 300 euros. Les primes les plus élevées, chez L'Oréal ou Rhodia, atteindront 450 ou 600 euros. On est bien loin de la moyenne de 700 euros annoncée dans votre projet de loi.

Qu'on en juge : 350 euros pour les salariés de BNP Paribas, 150 chez Danone, 110 chez Groupama, 24 chez Ipsos - dont les salariés se sont mis en grève - et le record connu à ce jour, 3,50 euros par an et par salarié dans l'entreprise Securitas : une pièce jaune par mois ! Quel mépris !

Monsieur le Premier ministre, les Français ont un problème de pouvoir d'achat. Ils sont de plus en plus nombreux à avoir du mal à boucler leurs fins de mois. Votre prime de partage des profits, votre " Sarkozette " ne leur distribue que des miettes !

M. Roland Muzeau. C'est une arnaque !

M. Jean Mallot. Quand allez-vous enfin vous préoccuper réellement du pouvoir d'achat des Français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, la prime, quand il y a des dividendes, est aujourd'hui une réalité dans de très nombreuses entreprises. Vous l'avez dit vous-même, mais vous avez été discret sur la question.

M. Marcel Rogemont. Trois euros cinquante !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. S'il n'y avait pas eu le texte de loi voté par cette majorité, les 25 000 salariés de Sanofi n'auraient pas eu leur prime de 600 euros. S'ils l'ont touchée, c'est grâce à cette majorité, certainement pas grâce à vous, monsieur Mallot ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

En ce qui concerne Securitas, j'ai dit les choses telles qu'elles étaient : il est indécent de proposer 3,50 euros et

même 8 euros. Au final, j'ai moi-même vu le PDG de Securitas : ce n'est pas la solution définitive qui sera retenue. Je vous donne rendez-vous dans quelques jours et dans quelques semaines en la matière.

En attendant, monsieur Mallot, lorsque, comme vous, on a soutenu Martine Aubry à l'élection primaire, on se fait discret sur la question des salariés. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Parce que c'est Mme Aubry qui a bloqué les salaires avec les 35 heures obligatoires et autoritaires ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Vous n'en êtes pas bien fiers aujourd'hui pour le rappeler, mais vous devriez le dire ! *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Et lorsque, comme vous, monsieur Mallot, on est élu d'une région, l'Auvergne, qui a pris 71 % d'augmentation dans la poche des Auvergnats, on se fait discret sur la question du pouvoir d'achat des salariés ! *(Mêmes mouvements.)*

Enfin, lorsque, comme vous, monsieur Mallot, on est membre d'un parti politique dont la nouvelle boussole s'appelle Arnaud Montebourg, on a forcément une idée : c'est qu'on n'a plus de cap et qu'on n'a plus la confiance des Français ! Voilà la réalité ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Mallot](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3538

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 octobre 2011